

n°4

Jeudi
22 juillet
2021

Le point sur la situation

Jeudi 22 juillet 2021

Cette semaine encore, nous tenons à vous confirmer que les interventions de déblaiement se sont déroulées dans les délais impartis. Les visites de contrôle conduites par ID bâtiment la semaine dernière ont ainsi permis aux services de la Ville de procéder à la mainlevée des arrêtés.

Ces levées de péril concernent 6 immeubles : les 17, 20, 25 et 30 rue Planterose ainsi que les 21 et 27 rue Bouviers. Beaucoup d'entre vous ont ainsi pu rentrer chez eux ce début de semaine. Le gaz a également été rétabli.

Nous allons maintenant engager les travaux de confortement et de sécurisation des immeubles 22 et 28 rue Planterose qui dureront plusieurs semaines. La prochaine lettre vous donnera plus de précisions quant à ce planning.

Pendant la période estivale, nos équipes demeurent à votre écoute pour toute question.

La direction générale

inCité vous informe sur...

Les interventions pour sécuriser les immeubles

Le déblaiement des gravats des 24 et 26 rue Planterose est finalisé avec une semaine d'avance. Nous allons maintenant procéder au confortement des pignons des immeubles 22 et 28 rue Planterose avec la pose d'un échafaudage. Ces interventions sont en cours de définition et seront lancées début août.

- **Immeubles 22 et 28 rue Planterose**

Le chevalet en bois destiné à soutenir la façade du 22 rue Planterose restera jusqu'à la fin des interventions de sécurisation, de confortement et de reprise. Les ménages resteront relogés le temps de procéder à la sécurisation des immeubles. Un calendrier plus précis vous sera communiqué à la rentrée de septembre.



Fin du déblaiement des gravats au 24 et 26 rue Planterose



inCité Bordeaux Métropole Territoires
101 cours Victor Hugo
CS91234 - 33074 Bordeaux cedex

incite-bordeaux.fr



Vous avez reçu cet email suite à l'effondrement des immeubles 24 et 26 rue Planterose, et uniquement à des fins d'information relative à ce sinistre.

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez, à tout moment, envoyer un mail à l'adresse suivante : incite@incite-bordeaux.fr.

Si vous souhaitez vous désinscrire, cliquez sur le lien suivant :

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 **sendinblue**